

Règlement d'utilisation de la bibliothèque du Musée national suisse (MNS)

du 7 décembre 2020

1. Généralités

En principe, le règlement général destiné aux utilisateurs du Centre d'études est également valable pour la bibliothèque, voir <https://www.landesmuseum.ch/de/dienstleistungen/studienzentrum>

La bibliothèque publie en outre ses propres tarifs, définis en partie par les tarifs du réseau de bibliothèques, voir <https://www.landesmuseum.ch/bibliothek> sous « Tarifs ». Sur cette page Internet sont également publiées les procédures générales d'utilisation destinées aux usagers de la bibliothèque.

À titre complémentaire, le présent règlement d'utilisation établit les normes concernant le passage au réseau de bibliothèques Swiss Library Service Plattform AG (SLSP) et l'utilisation des données personnelles. L'utilisation de la bibliothèque du MNS suppose l'acceptation du présent règlement.

2. Passage au réseau de bibliothèques Swiss Library Service Plattform AG (SLSP)

Le passage au réseau de bibliothèques Swiss Library Service Plattform AG (SLSP) <https://slsp.ch/de> en décembre 2020 entraîne le changement de gestion des données personnelles des utilisateurs.

La bibliothèque du MNS confie à la Swiss Library Service Plattform AG l'exploitation du système de gestion de la bibliothèque et sa propre gestion d'utilisation conjointement à d'autres bibliothèques suisses.

Le système de gestion est hébergé par un prestataire de services allemand sur des serveurs dans l'Union européenne. Toutes les bibliothèques reliées au système SLSP peuvent utiliser les données personnelles dans le cadre de la gestion conjointe des utilisateurs pour fournir leurs services, en particulier dans le cadre du service des prêts.

Une liste actuelle des bibliothèques reliées au système SLSP est publiée sur la page Web de SLSP AG.

3. Données des utilisateurs

Pour utiliser le système de gestion des bibliothèques SLSP, tous les utilisateurs ont besoin d'un compte SWITCH edu-ID <https://www.switch.ch/de/>, pour lequel ils doivent indiquer leurs données personnelles telles que leur prénom, nom, adresse électronique, etc. Au moyen de ce SWITCH edu-ID l'utilisateur doit s'inscrire sur la plateforme d'enregistrement SLSP. Dans le cadre de cette procédure d'enregistrement, l'utilisateur donne son autorisation à transférer ses données de son compte edu-ID au système SLSP et à les communiquer à toutes les institutions reliées. À partir du moment où cette autorisation est effective et l'inscription a été effectuée avec succès, le profil de l'utilisateur est transféré du compte edu-ID au système SLSP. De là, toutes les bibliothèques reliées ont accès aux données des utilisateurs, par exemple pour traiter leurs commandes via le catalogue de la bibliothèque.

Dans cette optique, la bibliothèque du MNS établit ce qui suit :

1. En tant qu'institution de la Confédération (établissement de droit public doté de sa propre personnalité juridique), le Musée national suisse est soumis à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et est tenu de la respecter lors du traitement de données personnelles.
2. La bibliothèque du MNS observe la LPD lors du traitement de données personnelles.
3. La bibliothèque du MNS est tenue d'utiliser les données personnelles uniquement pour accomplir ses activités, par exemple pour traiter les demandes de prêts des utilisateurs.
4. La bibliothèque du MNS consulte les données personnelles uniquement dans des cas concrets d'utilisation de ses services.
5. La bibliothèque du MNS n'utilise les données personnelles sous aucune autre forme, par exemple à des fins publicitaires ou de marketing.
6. La bibliothèque du MNS ne modifie / ne réécrit / ne corrige pas les données personnelles. Toute modification nécessaire sera effectuée par les utilisateurs eux-mêmes dans leur compte auprès de la bibliothèque ou dans leur compte SWITCH edu-ID.
7. La bibliothèque du MNS ne transmet à des tiers aucune donnée personnelle en dehors du système de gestion des bibliothèques mentionné ou en dehors de la gestion des utilisateurs mentionnée.
8. La bibliothèque du MNS ne crée jamais de comptes pour les utilisateurs de la bibliothèque, qui doivent toujours le faire eux-mêmes avec SWITCH edu-ID en s'enregistrant auprès de SLSP.
9. Conformément aux normes SLSP, les utilisateurs de la bibliothèque dont l'adresse se trouve à l'étranger sont soumis à certaines restrictions concernant l'accès et l'utilisation du système de bibliothèques SLSP. La bibliothèque du MNS n'a aucune influence sur ce point.
10. Conformément aux normes SLSP, les utilisateurs n'ayant pas d'adresse électronique ne peuvent pas créer de comptes SWITCH edu-ID. La bibliothèque du MNS n'a aucune influence sur ce point.
11. Au cas où un utilisateur aurait son domicile à l'étranger ou n'aurait pas d'adresse électronique, la bibliothèque du MNS peut, à titre exceptionnel, mettre à disposition certains médias pour leur utilisation sur place dans la salle de lecture (pas de prêts en dehors du musée), en l'absence d'un compte auprès de la bibliothèque.
Dans ces cas particuliers, une fiche de prêt analogique sera établie avec prénom, nom, adresse complète et numéro de téléphone. Après avoir traité ce genre de demande, la bibliothèque du MNS détruira la fiche de prêt analogique et ne la sauvegardera sous aucune forme.

Le présent règlement d'utilisation entre en vigueur le 7 décembre 2020.

La direction du musée